

# Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 13 mai.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Nominations : de juges et de suppléants de juges de paix ;

Décret approuvant l'élection faite par l'Académie des sciences, de M. d'Archiac ;

Loi qui autorise le département de l'Hérault à s'imposer extraordinairement.

## Chronique locale.

Presque toutes les villes manufacturières possèdent un établissement de *Conditionnement* pour la laine et la soie, matières dont le poids doit être vérifié dans l'intérêt réciproque du vendeur et de l'acheteur. C'est là une garantie réclamée à Roubaix depuis longtemps.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs la réalisation prochaine de ce progrès, dont chacun comprend toute l'utilité.

Il appartenait à la Chambre consultative d'appeler à ce sujet l'attention du Conseil municipal. La lettre qui vient d'être adressée à M. le Maire de Roubaix et que nous portons à la connaissance de nos lecteurs, leur expliquera complètement le but et les motifs de cette institution, destinée à sauvegarder les intérêts du commerce.

Voici le texte de la lettre :

Monsieur le Maire,

La Chambre consultative, à qui est dévolu plus spécialement le mandat de veiller aux intérêts industriels de notre cité, a l'honneur de vous prier de réclamer près du Conseil municipal l'établissement d'une *Condition* publique des laines et des soies, et la création d'une école élémentaire et théorique de tissage.

Après avoir défini la nature et le but de ces deux institutions, après avoir cherché les moyens financiers que leur fondation nécessite, nous exposerons les motifs qui militent en faveur de leur adoption.

CHEMIN DE FER DU NORD.

## SERVICE D'ÉTÉ à dater du 1<sup>er</sup> Mai 1857.

DE LILLE A MOUSCRON.

	mat.	mat.	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Lille . . . Dép.	5 30	7 30	8 30	10 05	12 »	1 15	3 15	4 40	6 05	8 05	11 »
Roubaix . . .	5 46	7 46	8 46	10 21	12 16	1 31	3 31	4 56	6 21	8 21	11 16
Tourcoing . .	5 52	7 52	8 52	10 27	12 22	1 37	3 37	5 02	6 27	8 27	11 21
Mouscr. Arr.	6 10	8 10	9 10	10 45	12 40	1 55	3 55	5 20	6 45	8 45	

DE MOUSCRON A LILLE

	mat.	mat.	mat.	mat.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Mouscron. Dép.		6 35	8 30	9 30	11 30	1 15	2 20	4 50	5 50	7 05	9 10
Tourcoing . . .	5 15	6 45	8 40	9 40	11 40	1 25	2 30	5 »	6 »	7 20	9 20
Roubaix . . .	5 22	6 52	8 47	9 47	11 47	1 32	2 37	5 07	6 07	7 40	9 27
Lille . . . Arr.	5 40	7 10	9 05	10 05	12 05	1 50	2 55	5 25	6 25	8 »	9 45

## But et nature de la proposition.

La *Condition* sert à prouver d'une manière exacte et impartiale le degré d'humidité que contiennent les laines et les soies ; elle est à la constatation de ce qu'en langage commercial on appelle *évaporation*, ce qu'un auneage public est à la longueur des étoffes. Comme l'auneage public, elle perçoit une redevance de chacun de ceux qui y ont recours ; cette redevance, qui n'est jamais inférieure à 3 francs, peut s'élever jusqu'à 20, 30 et 40 francs, selon le plus ou le moins d'importance du chiffre des marchandises soumises au contrôle. Nul ne voudra s'y soustraire, car mieux vaut s'imposer une dépense relativement légère, que payer au prix de la laine ou de la soie, 40, 20, 50 kilogrammes d'eau. Quatre appareils, construits de manière à pouvoir être portés à huit, seraient nécessaires pour le début : ils coûteraient approximativement 45 à 16,000 francs ; la dépense ne dépasserait pas 7 mille pour l'addition de quatre autres appareils. Lyon en possède 36 ; le bénéfice que cette ville retire de leur exploitation lui

permet de verser chaque année 105 mille francs à la caisse de secours mutuels et de souscrire une somme de quinze cent mille francs pour l'érection d'une *Bourse*. Voilà pour la *Condition*.

L'école de tissage a pour objet d'initier nos artisans à la connaissance théorique du tissage ; ainsi un jeune homme sorti des écoles communales trouverait gratuitement, et sans quitter sa famille, une instruction professionnelle que ses moyens pécuniaires ne lui permettraient pas d'aller chercher à Lyon.

## Moyens financiers de l'établissement.

D'ordinaire les villes n'ont pour couvrir leurs dépenses que les produits des marchés et des octrois. Roubaix sort de la règle générale. Le bureau d'aunage public, véritable impôt frappé sur l'industrie, enrichit annuellement la caisse municipale d'une somme de vingt-cinq mille francs dont une partie peut et doit en toute justice servir à féconder le champ qui l'a produit. Aujourd'hui, Monsieur le Maire, nous venons au nom de cette même industrie vous demander de prélever sur l'impôt du *scel* non pas 15 mille

francs, mais une simple avance qui serait remboursée et au-delà par les revenus de la *condition*.

Pour alléger les dépenses que nécessiterait l'entretien de l'école de tissage, il serait bon, ce nous semble, de réserver la moitié des places aux fils des familles aisées, à charge pour eux d'acquitter une rétribution calculée de manière à couvrir la totalité des frais de l'école ; la dépense qui en résulterait pour les élèves payants seraient bien moindre que celle qu'ils auraient à supporter s'ils leur fallait aller chercher au loin les principes de la science. Grâce à cette combinaison, la seconde moitié des places serait concédée gratuitement, sans charge pour la caisse communale. Si, contre toute prévision, il y avait insuffisance dans les recettes, une partie du produit de la *Condition* comblerait aisément le déficit.

## Motifs en faveur de l'adoption.

Comme nous, Monsieur le Maire, vous croirez qu'il est sage de donner satisfaction à un intérêt public en souffrance. La création de deux institutions appelées, l'une à éloigner la fraude des transactions commerciales, l'autre, à répandre l'instruction professionnelle dans le personnel des ateliers, a-t-elle ce caractère d'intérêt général ? Un simple et rapide examen de la constitution de la population Roubaissienne le démontrera.

Roubaix se divise en deux classes : manufacturière et agricole.

Le développement extraordinaire qu'a pris depuis quelques années le commerce de notre ville ne permet plus aux chefs de s'adonner exclusivement à la création des nouveautés : ils sont, par la multiplicité de leurs occupations, obligés de laisser ce soin à des contre-maitres dont, il faut bien reconnaître, la science est souvent au dessous de l'intelligence. De là des tâtonnements et parfois une exécution imparfaite des tissus. Dans l'armée, on ne s'est pas borné à exiger de l'instruction des officiers ; chaque régiment a son école destinée à rendre

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 13 MAI 1857.

## LE ZOMBI DE L'ATELIER,

OU

## LE MULATRE DE MURILLO.

Vers l'an 1630, un beau jour d'été, à Séville, plusieurs jeunes gens, débusquant des rues différentes, s'avançaient en chantonnant vers la maison du fameux peintre Murillo. Arrivés presque en même temps sous la porte cochère, ils se saluèrent avec amitié, s'appelant tous par leur nom, Isturitz, Carlos, Fernandès, Mendès, Gonzale, Cordov, et, s'élançant dans l'escalier, ils atteignirent lestement l'entrée de l'atelier.

Le maître n'y était pas encore, et chaque élève s'approcha avec empressement de son chevalet pour examiner le travail de la veille, savoir si la peinture avait séché, voire même pour admirer son ouvrage.

— Par saint Jacques de Compostelle ! s'écria Isturitz, lequel de vous, messieurs, est resté le dernier à l'atelier ?

— N'es-tu pas encore réveillé ? répondirent à la fois Cordova et Fernandès ; et ne te rappelles-tu pas que nous sommes sortis tous ensemble ?

— C'est un très-mauvais badinage, messieurs, dit Isturitz d'un ton d'humeur ; hier, j'ai nettoyé ma palette avec un soin particulier, et ce matin

elle est aussi sale que si l'un de vous s'en était servi toute la nuit.

— Tiens, encore une petite figure sur le coin de ma toile, s'écria Carlos ; ce n'est pas mal du tout. Ah ça ! qui donc s'amuse ainsi tous les matins à faire des figures, tantôt sur ma toile, tantôt sur le mur ?

— Et mes pinceaux qui sont tous mouillés, s'écria Gonzale à son tour ; par le vieux patron des Espagnes ! il se passe quelque chose d'extraordinaire ici toutes les nuits.

— Ne vas-tu pas croire, comme le nègre Gomès que c'est le Zombi qui revient ? dit Isturitz.

— Ma foi ! si c'est le Zombi des nègres qui peint ces petites figures, s'écria Mendès qui n'avait encore rien dit, occupé qu'il était à considérer une de ces figures, composition hardie, étonnante, et que tous les matins on trouvait en plus ou moins grand nombre éparées ça et là comme surgies dans la nuit, — il devrait bien faire la tête de ma vierge dans ma descente de croix ; j'ai beau la rêver pure et chaste, mon pinceau ne peut pas la rendre.

Et disant ces mots avec nonchalance, Mendès s'approchait de son chevalet, lorsqu'une exclamation lui échappa, et qu'il resta muet et pâle devant sa toile.

Une belle tête de vierge ébauchée seulement, mais d'une expression admirable, ressortait si pure de lignes, si gracieuse de contours au milieu des autres personnages qui l'entouraient, qu'elle semblait être venue là comme une apparition indécise.

— Hé bien ! que vous est-il donc arrivé ? s'écria une voix dure et cassée, qui arracha les élèves à leur étonnement, et les firent tous s'incliner respectueusement devant celui qui leur parlait.

Regardez vous-même, seigneur Murillo, répondirent-ils tous, en indiquant du doigt le chevalet de Mendès.

— Qui a peint ça, qui a peint cette tête, messieurs, dit Murillo vivement ; mais parlez, parlez donc ; celui qui a ébauché cette vierge sera un jour notre maître à tous. Hé bien !... hé bien !... ajouta-t-il, voyant que tout le monde se taisait ; hé bien ! personne ne parle. Mais Murillo voudrait l'avoir faite, messieurs. Par l'âme de mon père, quelle touche, quelle délicatesse, quelle suavité ! Mendès, mon cher élève, est-ce toi ? parle !

— Non, seigneur, dit Mendès d'un air peiné.

— C'est donc toi, Isturitz, ou toi, Fernandès, ou toi, Cordova,

Mais tous répondirent du même ton que Mendès :

— Non, seigneur, ce n'est pas moi.

— Elle n'est pourtant pas venue là toute seule, dit le seigneur Murillo avec impatience.

— Seigneur, dit Fernandès, depuis longtemps il arrive ici des choses qui passent toute croyance.

— Quoi donc ? dit Murillo sans cesser d'admirer la tête de vierge faite par le pinceau inconnu.

— Selon vos ordres, seigneur, continua Fernandès, nous ne quittons jamais l'atelier sans tout remettre en ordre, nettoyer notre palette, essuyer nos pinceaux, ranger notre chevalet, et le matin, quand nous arrivons, non seulement tout est sens dessus dessous, nos pinceaux pleins de peintures, nos palettes chargées de couleurs, mais encore, ce sont, par ci, par là, des figures, ma foi, ravissantes ; tantôt une tête d'ange, ou bien celle d'un démon, puis, c'est le profil d'une jeune fille, ou une figure de vieillard, mais tout cela admirable, seigneur ; pour aujourd'hui,

vous le voyez vous-même ; et si celui qui travaille mieux la nuit que nous le jour, n'est pas vous, il faut croire que c'est le diable.

— Je voudrais que ce fût moi, messieurs, et certes je ne désavouerais ni un de ces traits ni une de ces lignes ; cette ébauche manque un peu de dessin pourtant, mais c'est égal, c'est senti... Sébastien ! Sébastien ! cria-t-il en s'interrompant ; Sébastien ! — Nous allons bientôt savoir qui a fait ça, messieurs. Sébastien, ajouta-t-il en s'adressant à un petit mulâtre tout au plus âgé de quatorze ans, accouru à sa voix, — ne t'ai-je pas donné l'ordre de coucher ici tous les soirs ?

— Oui, maître, dit l'enfant tout intimidé.

— Et y couches-tu ?

— Oui maître.

— Alors, parle. Qui est entré ici cette nuit, ce matin, avant ces messieurs ?... Parle donc, méchant esclave, ou je te fais faire connaissance avec mon cachet, répliqua Murillo en colère à l'enfant, qui tortillait le gland de sa résille sans répondre.

— Ah ! tu ne veux pas répondre, ajouta Murillo en lui tirant l'oreille.

— Personne, maître, personne, s'empressa de dire Sébastien tout tremblant.

— Tu mens.

— Personne que moi, je vous le jure, maître dit Sébastien en se jetant à genoux au milieu de l'atelier, et tendant ses petites mains suppliantes devant son maître.

— Ecoute-moi bien, répliqua Murillo. Je veux savoir qui a fait cette tête de vierge et toutes ces figures que mes élèves trouvent chaque matin en entrant à l'atelier ; cette nuit, au lieu de dormir, tu veilleras, et si demain, tu n'as pas découvert le coupable, tu auras vingt-